



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Auvergne



**En 2025,
formez-vous avec la Carsat Auvergne**

Votre assureur des risques professionnels

Vous voulez agir sur les risques professionnels dans votre entreprise ?

La Carsat Auvergne vous accompagne et propose des formations actions dispensées par une équipe qualifiée de préventeurs formateurs.

Vous cotisez au Régime général de la Sécurité sociale ?

Le coût pédagogique de la formation est à la charge de la Carsat Auvergne.

CHEFS D'ENTREPRISE, *pilotez votre démarche de prévention*

Manager la prévention

- ⦿ Dynamiser la démarche de prévention des risques professionnels avec les différents acteurs de l'entreprise
- ⦿ Élaborer un plan d'actions lié aux enjeux de l'entreprise

Durée : 2 jours non consécutifs



Troubles musculosquelettiques (TMS) : manager son projet de prévention des TMS

- ⦿ Comprendre les TMS
- ⦿ Connaître les différents enjeux
- ⦿ S'engager et organiser la démarche de prévention

Durée : 1 jour



La prévention dans les TPE : pourquoi, comment ?

- ⦿ Intégrer la prévention dans l'organisation de l'entreprise
- ⦿ Agir en prévention des risques professionnels avec les différents acteurs

Durée : 1 jour



Maîtrise d'ouvrage : intégrer la prévention dans vos projets de construction

- ⦿ Organiser la prévention dans le projet de construction
- ⦿ Identifier les enjeux et les différents acteurs

Durée : 1 jour



Rôle et missions du président du CSE

- ⦿ Connaître son rôle et ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ⦿ Dynamiser le fonctionnement du CSE sur sa mission Santé et Sécurité au travail (S&ST)

Durée : 2 jours non consécutifs



SALARIÉS, acteurs de la prévention

Analyser un accident du travail

- ⦿ Mettre en œuvre une méthode d'analyse des accidents du travail au service de la prévention
- ⦿ Élaborer un plan d'actions

Durée : 2 jours



Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS)

- ⦿ Connaître les RPS
- ⦿ Identifier les facteurs de risques
- ⦿ Mettre en œuvre un plan d'actions de prévention

Durée : 2 jours non consécutifs



Rôle et missions des élus du CSE

- ⦿ Connaître son rôle et ses missions de représentant du personnel en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- ⦿ Dynamiser le fonctionnement du CSE sur sa mission Santé et Sécurité au travail (S&ST)

Durée : 5 jours



Obtenir des compétences de base en prévention

- ⦿ Connaître les notions de base et les fondamentaux en matière de prévention des risques professionnels
- ⦿ Être capable de faire l'analyse a priori et a posteriori d'une situation de travail

Durée : 1,5 jour



Identifier le risque chimique et réaliser l'évaluation des risques avec l'outil SEIRICH (niveau 1)



- ⦿ Acquérir les compétences de base sur les risques chimiques
- ⦿ Mettre en place un plan d'actions adapté

Durée : 0,5 jour (distanciel) + 1 jour (présentiel)

Identifier le risque chimique et réaliser l'évaluation des risques avec l'outil SEIRICH (niveau 2)



- ⦿ Structurer la démarche de prévention du risque chimique
- ⦿ Élaborer un plan d'actions de prévention du risque chimique

Durée : 1 jour

Développer des compétences en santé et sécurité au travail dans les agences d'emploi

- ⦿ Intégrer la prévention des risques professionnels dans les étapes de délégation d'un intérimaire

Durée : 2 jours



LA FORMATION : un levier essentiel de la prévention des risques en entreprise

Ils ont participé à nos formations :

"Formation très enrichissante et variée dans les présentations, intervenants..."

"Formation complète sur les différents aspects et enjeux de la prévention sur nos chantiers.
La prévention, l'affaire de tous !"

"Cas pratiques intéressants permettant de mieux assimiler le contenu de la formation. "

"Je ne me sentais pas forcément visé au départ, mais l'intérêt a grandi
au cours de la formation."



www.carsat-auvergne.fr
[rubrique entreprises]



Martine Hentz - 04 73 42 70 21
martine.hentz@carsat-auvergne.fr